SACD.be

Bourses & Appels à projets

Arts de la scène

THÉÂTRE
DANSE
CIRQUE
ARTS DE LA RUE
PERFORMANCE
MUSIQUE DE SCÈNE
HUMOUR

Fiction audiovisuelle

COURT MÉTRAGE
LONG MÉTRAGE
SÉRIE
ANIMATION
WEBSÉRIE
WEBFICTION
YOUTUBE

Fiction sonore

RADIO
PODCAST

Bourses & appels à projets

Les bourses constituent la colonne vertébrale de l'Action culturelle de la SACD. Elles interviennent à toutes les étapes du développement des projets (de l'écriture à la diffusion en passant par la formation) et se veulent un soutien direct aux auteurs et autrices lorsqu'ils·elles sont seul·e·s et manquent d'appuis.

Ces bourses sont exclusivement réservées aux membres de la SACD résidant en Belgique.

P.4 INFORMATIONS PRATIQUES ET CONSEILS À LIRE AVANT DE POSTULER À UNE BOURSE

P.6 POUR TOUS LES PROJETS

- **en arts de la scène** (théâtre, danse, humour, cirque, arts de la rue, performance, musique de scène)
- **en fiction audiovisuelle** (court et long métrage, série, websérie, webfiction, animation, youtube)
- **en fiction sonore** (radio et podcast)

P.7 Avis sur projet
P.8 Soutien à l'écriture
P.9 Un ticket pour...
P.10 Bourse spéciale auteur·ice·s émergent·e·s

P.11 POUR CERTAINS TYPES DE PROJETS

P.12 Aide aux films de fin d'étude
P.13 Répétition d'un spectacle
P.14 Captation d'un spectacle
P.15-16 Résidences d'écriture

P.17 ET AUSSI...

P.18 Bourses et appels à projets coorganisés avec des partenaires, bourses de la SACD en France

Informations pratiques et conseils à lire avant de postuler à une bourse

LES BOURSES DE LA SACD

Chaque année depuis plus de 20 ans, la SACD offre un nombre conséquent de bourses à ses membres afin de les soutenir à toutes les étapes de la réalisation de leur projet. Les bourses de la SACD ont été conçues dans la volonté du Comité belge de la SACD de ne pas être « une commission de plus » dans la vie des projets et sont dès lors attribuées selon des critères objectifs. Ce sont les auteurs et autrices du Comité belge qui élaborent le catalogue, étudient les dossiers et attribuent les bourses.

COMMENT SOUMETTRE VOTRE DEMANDE DE BOURSE

- Vérifier les critères spécifiques de la bourse que vous souhaitez demander, en ce compris la date de remise des dossiers;
- Réunissez toutes les pièces dans un seul dossier de 5 pages maximum.
  Attention: le nom de votre dossier doit comporter Nom, prénom, titre du projet;
- Le dossier est à télécharger via le formulaire en ligne
  `www.sacd.be > Soutien > Les bourses`
- Les demandes sont analysées toutes ensemble par le Comité belge dans un délai approximatif de **10 semaines après la clôture des candidatures.**

LES PROJETS ÉLIGIBLES

Les bourses de la SACD sont toujours liées à un projet en cours d'écriture ou de développement qui relève d'un des répertoires de la SACD: fiction audiovisuelle, fiction sonore et arts de la scène.

Les bourses sont attribuées individuellement à des auteurs ou des autrices, aucune bourse ne peut être versée à un tiers ou une personne morale.

Dans le cas de projets collectifs, la demande est introduite par l'un.e des coauteurs ou coautrices en son nom.

L'auteur ou l'autrice qui a reçu une bourse ne peut redemander cette bourse l'année qui suit.

Il n'est pas possible de réintroduire une demande pour un projet déjà refusé.

L'auteur ou l'autrice ne peut introduire qu'une seule demande par projet et par type de bourse.

Les dossiers incomplets, ne respectant pas les consignes ou en retard ne seront pas acceptés.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les critères d'éligibilité peuvent varier en fonction des bourses mais dans tous les cas, l'auteur ou autrice doit:

- ✓ Être membre de la SACD en Belgique;
- ✓ Être en ordre de cotisation.

Pour la plupart des bourses, il faut également:

- ✓ Avoir déjà touché des droits d'auteur liés à l'exploitation d'une œuvre et versés par la SACD en Belgique (ou, à défaut, par une autre société de gestion collective);
- ✓ Être l'auteur ou l'autrice d'une œuvre diffusée dans un cadre professionnel dans la discipline de la bourse demandée.

Certaines bourses ont été réservées aux auteurs et autrices émergent·e·s qui ne réunissent pas certains de ces critères (voir pages 7 et 10).

RÉPARTITION ÉQUITABLE DES AIDES

Pour garantir l'accès des bourses à toutes et tous, les demandes sont classées et attribuées par ordre de priorité:

1. Aux auteurs et autrices n'ayant jamais reçu de bourses et ayant déjà essuyé un refus dans le passé pour un autre projet;
2. Aux auteurs et autrices dont il s'agit de la première demande;
3. Aux auteurs et autrices ayant déjà reçu une ou plusieurs bourses dans les 7 ans qui précèdent. Au-delà de 7 ans, les « compteurs sont remis à zéro ». À noter que les dossiers irrecevables ne sont pas comptabilisés comme « demandes refusées ».

Les bourses sont également réparties entre les différentes catégories d'un même répertoire et de manière paritaire.

Dans le cas où le nombre de demandes excède le nombre de bourses disponibles et en l'absence d'autres critères objectifs pour départager les dossiers, un tirage au sort peut être organisé.

RENSEIGNEMENTS UTILES

- Les bourses de la SACD sont sans obligation de résultat et aucune contrepartie ni justificatif n'est demandé aux lauréat·es;
- Sauf avis contraire, les bourses seront versées sur le compte en banque de l'auteur ou autrice renseigné dans notre base de données et sur lequel sont versés les droits d'auteur;
- Les bourses de la SACD ne sont pas taxables (voir le dossier fiscal établi par le Service juridique qui se trouve dans votre Espace personnel, rubrique juridique/conseil fiscal et juridique en Belgique).

Bourses pour tous les types de projets

POUR LES PROJETS DE

—

✓ **ARTS DE LA SCÈNE :**
THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, ARTS DE LA RUE, PERFORMANCE, MUSIQUE DE SCÈNE ET HUMOUR

—

✓ **FICTION AUDIOVISUELLE :**
COURT ET LONG MÉTRAGE, SÉRIE, WEBSÉRIE, ANIMATION, YOUTUBE

—

✓ **FICTION SONORE :**
RADIO, PODCAST

Avis sur projet

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE, DE FICTION AUDIOVISUELLE ET SONORE

Aux auteurs et autrices ayant besoin d'un avis sur leur projet en cours d'écriture, la SACD propose une bourse pour rémunérer (250 €) un·e expert·e pour une analyse du projet, une séance de travail avec l'auteur ou autrice et la rédaction d'une note de synthèse (reprenant par exemple les points à retravailler et les solutions envisagées). Le choix de l'expert·e (idéalement membre de la SACD et résident·e fiscale en Belgique) se fera en concertation avec l'auteur·trice.

À noter que cette bourse ne vise ni un script-doctoring, ni une réécriture, ni une « correction » quelconque du projet ; il s'agit de fournir un avis d'évaluation générale du projet permettant de pointer les éventuels points à retravailler.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation.
- ✓ Vous avez un nouveau projet de spectacle vivant, de fiction sonore ou audiovisuelle pour lequel vous souhaitez recevoir un avis.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle), projet non compris

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande (et présentant éventuellement les objectifs prévus et le planning de travail prévisionnel ainsi que l'expert·e identifié·e)
- ↳ Tout élément d'appréciation/ présentation jugé utile (synopsis, intentions, premières recherches, etc.)
- ↳ CV
- ↳ Une version complète du projet

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Soutien à l'écriture

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE, DE FICTION AUDIOVISUELLE ET SONORE

La SACD propose des bourses de 1.000 € ayant pour vocation de soutenir des projets en écriture, et d'être au plus près des désirs de création des auteurs et autrices auxquels elles donnent un coup de pouce, indépendamment de leurs conditions de production ou de diffusion.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous êtes auteur ou autrice d'au moins une œuvre de la discipline pour laquelle vous demandez la bourse représentée et/ou diffusée dans un cadre professionnel.
- ✓ Vous avez un nouveau projet de spectacle vivant, de fiction sonore ou audiovisuelle.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↘ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↘ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↘ CV

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard **le 15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Un ticket pour les festivals, workshops, formations

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE, DE FICTION AUDIOVISUELLE ET SONORE

Des bourses pour se rendre dans un festival international (notamment Cannes, Annecy, La Rochelle ou Avignon) pour y rencontrer des partenaires et faire évoluer un projet au contact d'autres professionnel·les. La bourse peut également être demandée pour participer à des formations ou workshops professionnels nécessaires à l'élaboration du projet. Elle est d'un montant de 250 € à 1.000 €, en fonction du festival ou workshop, et le cas échéant les auteurs et autrices lauréat·es ont accès aux activités organisées par la SACD (dont la séance de pitching de projets TV au Festival de La Rochelle).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous êtes auteur ou autrice d'au moins une œuvre de la discipline pour laquelle vous demandez la bourse représentée et/ou diffusée dans un cadre professionnel. Pour le Festival de Cannes : vous avez écrit et/ou réalisé au moins un projet de long métrage de fiction dont le scénario achevé fait l'objet d'un contrat d'option d'un producteur, ou ayant reçu l'aide de la production de la FWB.
- ✓ Vous avez un nouveau projet dont le développement nécessite de vous déplacer dans un festival/workshop. **Attention :** cette bourse n'est pas une aide au déplacement pour accompagner la projection d'un film dans un festival, elle ne peut être demandée que pour un projet en développement.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↘ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↘ Nom du festival/ workshop et budget prévisionnel des frais occasionnés
- ↘ Brève présentation du projet précisant les éventuels autres financements obtenus
- ↘ CV

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le festival / workshop / formation

Au plus tard le **15 février** pour les festivals de Cannes, Annecy, Avignon et La Rochelle

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Bourse spéciale auteur·ice·s émergent·e·s “Un ticket pour...”

POUR LES PROJETS D’ARTS DE LA SCÈNE, DE FICTION AUDIOVISUELLE ET SONORE

Des bourses de 500 € pour se rendre dans un festival international pour y rencontrer des partenaires et faire évoluer un projet au contact d’autres professionnel·les.

La bourse peut également être demandée pour participer à des formations ou workshops professionnels nécessaires à l’élaboration du projet.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation.
- ✓ Vous n’avez pas encore touché de droits d’auteur mais vous pouvez justifier d’une expérience professionnelle d’auteur ou autrice d’une œuvre de la discipline pour laquelle vous demandez la bourse telle que (liste non exhaustive) : présentation publique d’une œuvre, prix obtenus pour une œuvre, bourse ou soutien obtenus pour une œuvre, co-écriture avec un auteur ou une autrice professionnel·le,...
- ✓ Vous avez un nouveau projet en écriture dont le développement nécessite de vous déplacer dans un festival/workshop/formation.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Nom du festival/ workshop/ formation et budget prévisionnel des frais occasionnés
- ↳ Présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ CV

DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard **2 mois avant** le festival / workshop / formation

Attention : avant d’introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Bourses pour certains types de projets

BOURSES SPÉCIALES

—

✓ **AIDE AUX FILMS DE FIN D’ÉTUDES**

—

✓ **RÉPÉTITION D’UN SPECTACLE**

—

✓ **CAPTATION D’UN SPECTACLE**

—

✓ **BOURSES RÉSIDENCES D’ÉCRITURE**

Aide aux films de fin d'études

POUR LES FILMS DE FICTION

La SACD propose aux étudiants et étudiantes de dernière année des écoles de cinéma IAD, INSAS, La Cambre et l'HELB des bourses de 1.000 € pour le soutien à la réalisation de leur film de fin d'études.

Sur demande, une aide supplémentaire pour la post-production ou la promotion internationale d'une valeur maximale de 600 € est également possible (bourses@sacd.be).

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes en dernière année d'études en réalisation dans une des écoles de cinéma citées plus haut.
- ✓ Vous réalisez le film pour lequel vous demandez une bourse.
- ✓ Votre demande est appuyée par le responsable de l'atelier de production de votre école.
- ✓ Vous n'êtes pas déjà membre d'une société d'auteur autre que la SACD pour le répertoire audiovisuel.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

LE BÉNÉFICE DE LA BOURSE EST CONDITIONNÉ À :

- › La mention du soutien de la SACD qui figurera au générique du film et sur les documents de présentation et promotion.
- › L'engagement de l'auteur·trice à adhérer à la SACD et à envoyer une copie du film terminé.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↘ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↘ Une présentation du projet
- ↘ CV

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 décembre**.

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ADHÉSION :
`servicedesauteurs@sacd.be`

Répétition d'une œuvre pour la scène

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE : THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, ARTS DE LA RUE, PERFORMANCE ET HUMOUR

La SACD propose aux auteurs et autrices des arts de la scène des bourses de 500 € pour la location de studio pour la répétition d'une création pour la scène dans une salle de leur choix.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous avez un projet de création que vous souhaitez répéter.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↘ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↘ Présentation de la création
- ↘ CV

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Captation d'un spectacle

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE : THÉÂTRE, DANSE, CIRQUE, ARTS DE LA RUE, PERFORMANCE ET HUMOUR

La SACD propose des bourses de 1.000 € pour la captation d'un spectacle en vue d'en assurer la promotion. La bourse n'est pas accordée pour les captations réalisées par une télévision. Les auteurs et autrices qui recevront cette bourse s'engageront à respecter les droits des réalisateur·trices des films.

Le Comité belge de la SACD veillera à répartir équitablement les bourses entre les différents répertoires.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous êtes auteur ou autrice d'au moins 3 œuvres créées dans un cadre professionnel.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

*en théâtre, priorité sera accordée aux mises en scène d'œuvres d'auteur·ice·s belges contemporain·e·s

*d'une manière générale, priorité sera accordée aux spectacles ne bénéficiant pas d'une aide à la captation de WBTD

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande de bourse
- ↳ Présentation du projet mentionnant les financements et soutiens obtenus
- ↳ CV

DOSSIER À ENVOYER

Uniquement via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Résidences d'écriture

POUR LES PROJETS D'ARTS DE LA SCÈNE

La SACD propose des bourses de 1.000 € ayant pour vocation de soutenir des auteurs et autrices qui se rendent dans une résidence dans le cadre d'un projet en cours.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous êtes auteur ou autrice d'au moins une oeuvre représentée et/ou diffusée dans un cadre professionnel dans la discipline pour laquelle vous demandez la bourse.
- ✓ Vous avez un nouveau projet de spectacle vivant dont vous souhaitez poursuivre l'écriture dans le cadre d'une résidence qui ne prévoit pas de rémunérations pour les participant·e·s.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↳ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↳ Présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↳ CV

DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

`www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATES DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Résidences d'écriture

POUR LES PROJETS D'ANIMATION

La SACD propose des bourses de 1.000 € ayant pour vocation de soutenir des auteurs et autrices qui se rendent dans une résidence dans le cadre d'un projet d'animation en cours d'écriture.

VOUS AVEZ ACCÈS À CETTE BOURSE SI :

- ✓ Vous êtes membre de la SACD et votre domicile fiscal est en Belgique.
- ✓ Vous êtes en ordre de cotisation et vous avez déjà touché des droits d'auteur versés par la SACD (ou par une autre société de gestion collective).
- ✓ Vous êtes auteur ou autrice d'au moins une oeuvre représentée et/ou diffusée dans un cadre professionnel dans la discipline pour laquelle vous demandez la bourse.
- ✓ Vous avez un nouveau projet d'animation dont vous souhaitez poursuivre l'écriture dans le cadre d'une résidence qui ne propose pas de rémunérations pour les participant·e·s.

Toutes ces conditions doivent être remplies.

COMPOSITION DU DOSSIER

En un seul fichier (pdf) de 5 pages maximum (hors page de garde éventuelle)

- ↘ Lettre de motivation justifiant la demande
- ↘ Une présentation du projet précisant les autres financements obtenus
- ↘ CV

DOSSIER À ENVOYER

via le formulaire en ligne

↗ `www.sacd.be > Soutiens > Les bourses`

DATE DE REMISE DES DOSSIERS

Au plus tard le **15 mai** ou au plus tard le **15 octobre**.

Attention : avant d'introduire votre demande de bourse, veuillez prendre connaissance des modalités et informations pratiques en pages 4 et 5.

Et aussi...

EN PLUS DE CES SOUTIENS RÉCURRENTS QUI LUI SONT PROPRES ET QUI SONT STRICTEMENT RÉSERVÉS À SES MEMBRES, LA SACD PROPOSE UN CERTAIN NOMBRE DE BOURSES GRÂCE À DES PARTENARIATS NOUÉS AVEC D'AUTRES ACTEURS DU SECTEUR.

Les modalités de ces appels à projet peuvent évoluer, mais à chaque fois toutes les informations (objet et montant de la bourse, types de projets concernés, dates de remises de candidatures, pièces à joindre au dossier...) sont précisées sur notre site www.sacd.be dans la rubrique Agenda. Les appels à candidature sont également relayés via notre newsletter et nos comptes sur les réseaux sociaux.

Les bourses dans le cadre de partenariats

FICTION AUDIOVISUELLE

- Atelier Grand Nord, pour l'écriture de scénario
- Bourse Aide à l'écriture avec Orange Belgium, le Centre du Cinéma et screen.brussels pour les projets de cinéma

FICTION SONORE (RADIO, PODCAST)

- Gulliver, aide à l'écriture et accompagnement à la production de projets de fiction sonore

ARTS DE LA SCÈNE

- Écriture en campagne, résidence à Latitude 50 encadrée par un expert pour les projets de cirque et arts de la rue

Liste non exhaustive et susceptible d'évoluer

Les soutiens de la SACD en France

La SACD en France soutient les auteurs et les autrices des arts de la scène et de l'audiovisuel dans la création de nouvelles œuvres, de nouveaux projets. Elle propose aussi des aides à la production, la diffusion et aux festivals dans chacun de ses répertoires.

En tant que membre de la SACD en Belgique vous pouvez obtenir certaines bourses via les différents fonds SACD ou grâce à l'association Beaumarchais-SACD, qui offre aux auteurs et autrices émergent·es des aides à l'écriture pour leurs projets de :

- ✓ théâtre
- ✓ cinéma (court ou long métrage)
- ✓ danse
- ✓ télévision
- ✓ spectacle musical
- ✓ radio / fiction sonore
- ✓ espace public
- ✓ animation TV
- ✓ cirque
- ✓ réalité virtuelle
- ✓ mise en scène

www.sacd.fr

www.beaumarchais.asso.fr

via votre Espace membre, vous avez accès au portail des soutiens

SACD.be

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

MAISON EUROPÉENNE DES AUTEURS ET DES AUTRICES

rue du Prince royal 85-87
1050 Bruxelles
T. +32(0)2 551 03 20

SERVICE DE L'ACTION CULTURELLE

T. +32 (0)2 551 03 20
bourses@sacd.be

www.sacd.be

SACD.Be

SACD.Be